

N/REF : 4/07/2025 9H36 C:024059 I:33676

V/Email reçu le Vendredi 04/07/2025 à 9H36

SELON DEVIS N° 5070008

IMMEUBLE : RESIDENCE DU PARC
CHEMIN DE LA VIOLETTES
38430 MOIRANS

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

Fontaine, le 17 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 VIOLETTE - LGT DE M.MUGGEO-TEL*0621874610*
VOISINE MME LORENZI 0613545734

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5070008 du 03/07/2025 d un montant de
375,29 TTC

Donneur d'ordre : Mme F. TRUC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MUGGEO
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
CASSE DE L'HABILLAGE BAIGNOIRE CARRELE
REPRISE DE L'EVACUATION PVC DN40 AVEC REMPLACEMENT DU VIDAGE BAIGNOIRE
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE
POSE HABILLAGE BAIGNOIRE BOIS BLANC

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

PREVOIR POSE DE CARRELAGE SUR HABILLAGE PAR CARRELEUR

NOTRE INTERVENTION DU 15/07/2025

OBSERVATIONS : AH TT EMAIL ENVOYÉ LE 03/07/25 A 14H46 MME R GANEL

VIREMENT EFFECTUE DE 112.59€ LE 04/7
Suite a donner : OUI. Le 15/07/2025 à 15:57

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5070213

nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	341,18	341,18
	TOTAL H.T.		341,18
	T.V.A. a 10,00%		34,11
	TOTAL T.T.C.En EURO		375,29

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN